Séance du 23.06.2016

Attributions de travaux

Le CC attribue les travaux suivants :

- génie civil liés au remplacement de la conduite d'eau potable de la Rue des Luys à Christian Jean pour le montant de Fr. 266'731.50 TTC.
- travaux d'appareillage liés au remplacement de la conduite d'eau potable de la Rue des Luys à Travelletti & Biner SA pour le montant de Fr. 96'030.50 TTC.
- génie civil liés au remplacement de la conduite d'eau potable de la Rue de la Tuire à Christian Jean pour le montant de Fr. 54'759.25 TTC.
- travaux d'appareillage liés au remplacement de la conduite d'eau potable de la Rue de la Tuire à Antonio Campo pour le montant de Fr. 34'584.40 TTC.

Délivrance d'autorisations d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre les autorisations d'exploiter suivantes :

- M. Marc Mariéthoz pour le gite de Lourantze (Alpage du Rawyl).
- Mme Doris Rey pour le restaurant du Pas de Maimbré.

Séance du 07.07.2016

Mérites sportifs 2015-2016

Le CC attribue les mérites sportifs suivants pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, soit :

Athlète:

Léa Tavernier :

Championne Suisse libre jeunesse 2015 U16, corde, gymnastique rythmique, Vice-championne Valaisanne 2016 TEST active 6 (ballon corde), Vice -Championne Valaisanne 2016 Libre jeunesse élite (corde-massue).

Stany Moos:

3^{ème} au Championnat Suisse 10 km sur route M50.

David Erard :

Champion Valaisan au disque, Jeux Européens Master : 2^{ème} au 100 m, 3^{ème} au disque, marteau et javelot, 7 médailles au Championnat Suisse master.

Xavier Blanc :

Champion Valaisan Elite en mixte C avec Eloïse Vali, 2015, Badminton.

• Malorie Blanc:

1^{ère} à la finale suisse du Grand Prix Migros slalom géant à St-Moritz, 3^{ère} à la finale suisse du Grand Prix Migros Combi race à St-Moritz, 1^{ère} du classement général des courses U12 valaisannes (Trophy Ford), Vice-championne valaisanne de slalom à Nendaz U12.

Florent Blanc :

1^{er} au championnat suisse de slalom U16 à Malbun,
1^{er} au championnat valaisan de slalom U16 à Nendaz,
1^{ère} victoire dans une course IRW (inter-région Ouest) à Bagnes,
2^{ème} au classement général des courses U16 valaisannes (Trophy Ford),

Promu au centre national de performance ski alpin Ouest (NLZ).

Praplan Laurence :

2^{ème} place au championnat du monde par équipe de Top Dance (claquettes) avec le Swiss National Top Team.

Mérites culturels 2015-2016

Le CC attribue les mérites culturels suivants pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016,

soit:

Mérite culturel:

• Jérémy Cotter:

1^{ère} place au championnat valaisan de percussion, catégorie timbales.

· Echo du Rawyl:

Titre champion suisse de défilé dans sa catégorie.

Mérite spécial:

• Julien Travelletti:

membre du Brass Band Valaisia a obtenu avec cet ensemble une 3^{ème} place aux championnats d'Europe de Lille et un titre de champion au championnat suisse des brass band à Montreux.

Association "le Rouge-Gorge" :

elle promeut et défend la faune, la flore, le respect de la nature. Elle dispense une prestation pédagogique "découverte du jardin" auprès des élèves des classes enfantines.

Au journal l'Agache :

pour ses 30 ans de parution.

Ces mérites seront remis le vendredi 16 septembre 2016 à 18h30 à la salle de gymnastique de St-Romain.

Cette soirée se déroulera selon le programme suivant :

- Mot de bienvenue
- Accueil des nouveaux habitants
- Présentation des parrains et marraines culturels
- Remise des mérites sportifs et culturels 2015-2016
- Promotions civiques des jeunes de 1998
- Apéritif

Toute la population est cordialement invitée à participer à cette manifestation.

Cadastre

Le Conseil d'Etat a nommé Marilyn Thurre comme nouveau teneur de cadastre.

Séance du 01.08.2016

Autorisation d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à Mme Camille Gratier pour le Bisse-Trop à Anzère.

<u>Texaid vous remercie</u>

Texaid remercie les habitantes et habitants d'Ayent pour leurs dons de vêtements.

Quantité collectée en Valais : 438'301 kg qui correspond à une rémunération caritative de Fr. 74'511.15.

Quantité collectée à Ayent : 29'871 kg qui correspond à une rémunération caritative de Fr. 5'078.05.